

Les voeux du maire



Les voeux du maire

Dimanche soir à la salle des fêtes, le maire Henri Diederich et son conseil municipal ont réuni les laréens et laréennes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Après avoir souhaité ses vœux à ses administrés, Henri Diederich a présenté les nouveaux habitants, puis il a eu une pensée pour les personnes décédées dans l'année 2018, ainsi que pour leurs familles.

Le maire a précisé que, suite au recensement de la population, Larée compte 236 habitants. Puis, il a détaillé les réalisations de l'année 2018, notamment l'extension du local des associations et l'acquisition de nouvelles chaises :

« L'adressage est terminé. Chaque route est aujourd'hui nommée et chaque maison numérotée. Ce projet a été porté et réalisé par les élus que ce soit au niveau du repérage préalable ou de la mise en place des panneaux. Je les en remercie vivement. »

Les travaux réalisés

Des travaux ont été réalisés sur un des logements communaux, l'aménagement du parking du foyer a été fait, ainsi que d'une placette dans le quartier de la Hitère, et un hangar pour abriter le matériel a été construit. L'assainissement du foyer a été refait. À l'intérieur de l'église, le plafond de la sacristie a été consolidé et l'escalier du clocher réparé. Henri Diederich a précisé :

« Tous ces travaux ont coûté 74.426 euros. Ils ont été autofinancés et, à ce jour, la commune de Larée n'a plus aucun emprunt. Je tiens à rappeler que les taux communaux de fiscalité sont restés stables depuis 2012. »

2019

Pour l'année 2019, la municipalité prévoit la réalisation de l'aménagement paysager du parking du foyer. »

Remerciements et CCGA

Avant d'exprimer sa reconnaissance aux élus et au personnel communal, ainsi qu'aux associations et aux nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour animer la commune, le maire a rappelé que la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA) entretient la voirie, a consolidé le ponceau sur la Douze et que la CCGA favorise le maintien à domicile des aînés par le biais du CIAS et du portage des repas.